



Collège de la Golette  
Rue de la Golette 17  
1217 Meyrin

N/réf. : JMe/MCh

Meyrin, le 10 juillet 2023

## **CONVOCAION DE RENTREE**

Madame, Monsieur, chers parents,

J'ai le plaisir de vous confirmer que votre enfant effectuera sa 9<sup>e</sup> année au cycle d'orientation de la Golette.

**Le lundi 21 août** prochain, il sera attendu à 8h30 à l'aula du collège (sous-sol du bâtiment de liaison). Le premier jour, les élèves seront pris en charge par leur maître-esse de classe, selon un horaire exceptionnel, de 8h30 à 11h55 puis de 13h40 à 16h05.

Les cours débuteront le **mardi 22 août** en fonction de l'horaire propre à chaque classe, qui aura été distribué aux élèves la veille.

Nous vous invitons d'ores et déjà à consulter le Mémento du collège de la Golette qui regroupe toutes les informations importantes au bon fonctionnement du notre établissement. Celui-ci est disponible sur notre site internet <https://edu.ge.ch/secondaire1/golette>. Après lecture de ce document, nous vous prions de compléter le coupon ci-joint et de le remettre à votre enfant afin qu'il le transmette à son maître de classe à la rentrée.

En outre, je vous remets également le document qui présente le système des "passerelles" en vigueur dans notre établissement.

De surcroît, je vous remercie également d'ores et déjà de prendre bonne note de quelques points du règlement qu'il me semble important de mettre en avant. Tout d'abord, il est attendu des élèves qu'ils se présentent à l'école avec une tenue adéquate (cf. art. 115, al. 5 de la LIP). De plus, je souhaite également souligner que l'utilisation du téléphone est strictement interdite dans le bâtiment et le périmètre, il devra donc être éteint et rangé dans le cartable. Dans le cas contraire, il pourra être confisqué par un adulte de l'école.

J'ai le plaisir de vous rappeler que vous êtes cordialement convié-e-s à une rencontre avec le/la maître-sse de classe et votre enfant autour d'un rafraîchissement le **vendredi 18 août entre 17h00 et 18h00** dans la cour du collège. Les représentant-e-s de la Direction seront présent-e-s et se réjouissent de vous y accueillir. À cette occasion, les listes de classe seront affichées le jour-même dès 12h sur les vitres du bâtiment Jura, côté cour.

Enfin, vous êtes attendu-e le **jeudi 24 août à 18h30 au collège** afin de procéder à la signature du carnet avec le/la maître-sse de classe qui vous donnera également des informations quant au fonctionnement de la classe durant l'année scolaire. Le numéro de la salle où aura lieu cette rencontre vous sera communiqué par votre enfant à la rentrée.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer et en souhaitant une très bonne rentrée à tous les élèves, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, chers parents, mes salutations les meilleures.



Jérôme METRAL  
Directeur

Annexe mentionnée

-----coupon-réponse-----

A remettre au secrétariat **par l'intermédiaire du maître de classe**

Je, soussigné-e, responsable légal-e de :

ai pris connaissance du contenu du mémento disponible sur le site  
<https://edu.ge.ch/secondaire1/golette>

Date : .....

Signature responsable légal-e : .....